

Patinage libre artistique

Centre sportif et culturel de Brandon



- Un maximum de 10 patineurs est permis sur la glace.
- Le patineur doit être membre en règle à Patinage Canada pour la saison 2020-2021.
- Les patineurs peuvent pratiquer le style libre, la danse et les habiletés à patiner.
- Il est strictement **interdit** de patiner en duo.
- La séance de patinage libre artistique est d'une durée de 45 minutes, selon la plage horaire déterminée par le Centre sportif.
- Une seule réservation est autorisée par jour par patineur. Sauf s'il reste de la place dans une autre plage horaire de la journée.
- L'accès à l'aréna est permis 7 minutes avant la séance. L'attente se fait dans le hall d'entrée du Centre sportif.
- L'entrée sur la glace est autorisée après avoir payé et donné son nom et numéro de téléphone à l'employé du Centre sportif.
- Le port du couvre-visage (masque) est obligatoire en tout temps et jusqu'au moment de patiner.
- Le bac, tel que suggéré dans votre club membre, est requis (papier mouchoir, gel désinfectant, gants, MP-3). Il sera déposé sur la bande. 5 places pour les bacs des patineurs par banc des joueurs est autorisées.
- Le respect de la distanciation sociale de 2 mètres entre les patineurs est obligatoire. Un employé assurera la surveillance des consignes et pourra exclure les patineurs qui constitue un danger pour les autres participants.

Un parent accompagnateur par participant est autorisé. Il ne sera pas permis d'avoir des échanges entre les parents et les enfants. Aucun entraîneur ne pourra accompagner un patineur. Les participants devront être autonomes dans leur pratique et aucune fraternisation sur la glace entre les patineurs ne sera tolérée.